

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

Course pédestre ouverte aux femmes et aux hommes, licenciés ou non. Parcours plat en une boucle pour les 10 km et deux boucles pour le semi-marathon, avec indication kilométrique.

Catégories :

- 10 km : femmes et hommes, à partir de cadets.
- Semi-marathon : femmes et hommes, à partir de juniors.

Durée limite : 2h30 pour le semi-marathon.

Régularité des épreuves : plusieurs postes de pointage de dossards seront installés le long du parcours afin d'éviter tout litige. La décision des commissaires de course sera sans appel.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie Gras Savoye. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la déficience physique ou psychique, ainsi qu'en cas de vol.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classements 10 km / Semi :

- classement général femmes et hommes,
- classement par catégorie femmes et hommes,
- Challenge des entreprises/clubs sportifs par équipe de 4 coureurs.

Récompenses 10 km / Semi :

- 1 coupe aux premiers de chaque classement général,
- 1 coupe aux premiers de chaque catégorie,
- 1 coupe aux premiers handisport,
- 1 coupe pour le Challenge des entreprises,
- 1 coupe aux premiers Rueillois, femmes et hommes.

Un tee - shirt pour tous les participants... Nombreux lots...

Courir pour une bonne cause

Le Lions club de Rueil - Malmaison organise cette manifestation sportive pour une bonne cause. Pour sa 2^e édition (2011), le Lions club a pris en charge le séjour de vacances d'été des enfants autistes de l'association *Les Premières Classes*, qui œuvre au soutien et à l'intégration des enfants autistes en milieu scolaire.

Cette année encore, la totalité du bénéfice ira à une ou plusieurs associations, pour la mise en place de projets concrets.



Courez pour une bonne cause !

Rueil-Malmaison SEMI-MARATHON des LIONS et 10km



3^e édition Bords de Seine



3^e SEMI-MARATHON des Lions Rueil-Malmaison

Courez pour une bonne cause !



LIEU

Stade Michel - Ricard : 15, rue Henri-Sainte-Claire-Deville, 92500 Rueil-Malmaison.

MOYENS DE TRANSPORT

RER : Ligne A - station Rueil-Malmaison.

Route : A86 – avenue de Colmar... (voir le plan détaillé sur le site de la course).

PARKING

Utiliser les parkings pour ne pas encombrer le circuit : suivre le fléchage.

INSCRIPTION

Par courrier : bulletins et droits d'engagement à faire parvenir à l'adresse suivante :

Lions club, 39, avenue Victor-Hugo - BP 48 - 92502 Rueil-Malmaison Cedex.

Par Internet : sur www.topchrono.biz, avec paiement sécurisé.

Sur place : de 8h à 9h30 sur le lieu du départ au stade Michel-Ricard.

DROITS D'ENGAGEMENT

	Semi	10 km
Jusqu'au 16/02/2012	18 €	10 €
A partir du 17/02/2012	22 €	14 €

ORGANISATION

Retrait des dossards : samedi 17 mars 2012 de 14h à 19h et dimanche 18 mars de 8h à 9h30, au stade Michel-Ricard.

Chronométrage : par puces électroniques.

Vestiaires / Consigne : vestiaires / sanitaires et consigne gratuite au stade Michel-Ricard.

Départ : stade Michel-Ricard (rue Guy de Maupassant) 10 km à 10h – Semi à 10h15.

Arrivée : stade Michel-Ricard.

Ravitaillement : tous les 5 km.

Secours et sécurité : Protection civile et plus de 100 signaleurs bénévoles pour votre sécurité sur le parcours.

Communication : toutes les informations sont disponibles sur le site Internet du Lions club : www.lions-rueilmalmaison.fr/ et sur [facebook](#)

Remise des récompenses : au stade Michel-Ricard vers 12h30.

Animations : speaker stade Michel-Ricard et groupes musicaux sur le parcours.

Contacts direction de course : tél. 06 14 80 69 75, e-mail : jpgireme@gmail.com.

BULLETIN D'ENGAGEMENT - 18 MARS 2012

DISTANCE : SEMI-MARATHON 10 KM

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ANNÉE DE NAISSANCE : _____ **SEXE** : _____

CLUB OU ASSOCIATION : _____

N° DE LICENCE (joindre photocopie) : _____

N° CLUB F.F.A. : _____

NON LICENCIÉ(E) : envoyer un certificat médical datant de moins d'un an, ou sa copie, avec le bulletin d'engagement (loi 99223 du 23 mars 1999)

ADRESSE COMPLÈTE : _____

Code postal : _____ **Ville** : _____

E-MAIL : _____ (pour recevoir la newsletter)

TÉLÉPHONE : _____

CLUB, ASSOCIATION, ENTREPRISE : pour les groupes, compléter et envoyer le fichier excel disponible sur le site du Lions club

Ne pas oublier de joindre copie des licences ou les certificats médicaux conformes pour chaque coureur

Pour être pris en compte, le présent bulletin d'engagement doit être accompagné du règlement des frais d'inscription correspondants, effectué par chèque à l'ordre de : **Lions club**

Bulletin d'engagement et paiement sont à faire parvenir à l'adresse suivante : Lions club - 39, avenue Victor-Hugo - BP 48 - 92502 Rueil-Malmaison Cedex

Renseignements : 06 14 80 69 75

LICENCES ACCEPTÉES - CERTIFICAT MÉDICAL

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard des articles L231-2 et L231-3 du code du sport, l'organisateur d'une course ou autre compétition hors stade est tenu de s'assurer que les participants sont titulaires pour la saison en cours de l'une des licences suivantes :

- FFA Athlé compétition, entreprise, pass'running, Athlé santé loisir option running,
- délivrée par les fédérations affinitaires (FSCF, FSGT, UFOLEP), faisant apparaître de façon précise la mention « Athlétisme » ,
- de la fédération française de Triathlon (FFT), circulaire FFA n° 46 du 19/11/2008,

Ou en possession :

- d'un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou de « non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » datant de moins d'un an à la date de la compétition.